

Les températures restent un peu en dessous des normales sur la première quinzaine de mars, notamment les minimales en retrait de 1,5°C environ. On note d'ailleurs plusieurs jours de gel, dont le matin du 7 mars approchant les -5°C sous abri, donc encore moins en plaine surtout sur les coteaux exposés au vent. Du côté des précipitations, la quinzaine est un peu plus arrosé que la normale.

Ces conditions climatiques fraîches, humides et venteuses perturbent l'activité des insectes ravageurs qui sont bien présents sur les colzas mais en faible évolution d'une semaine sur l'autre d'après le réseau du BSV. Sur céréales le fond de cuve maladies est assez faible et évolue peu, sauf dans certaines parcelles d'orge d'hiver, avec la rhynchosporiose notamment qui s'accommode des conditions climatiques fraîches mais humides de ces dernières semaines.

COLZA

Fertilisation

Comme indiqué dans le précédent message, solder les derniers apports d'azote que l'on soit en stratégie à 2 ou à 3 passages en toutes situations y compris les parcelles en souffrance que vous décidez de garder. Les apports de soufre voire de bore, éventuellement molybdène (en sable) sont normalement terminés.

Charançon de la tige: présents mais peu actifs

L'activité de ce ravageur démarre vraiment à 9°C (mini 6°C) et est déjà maximale à 12°C avec des conditions favorables aux vols. Actuellement le ravageur est donc toujours présent dans les parcelles colonisées, et les parcelles à risque confirmé par piégeage en cuvette jaune ont souvent été protégées (8 à 10 après les premières captures). Pour les parcelles non colonisées à ce jour, le risque va s'amenuiser car les conditions ne sont pas favorables aux vols et le risque diminue déjà sur des colzas à plus de 25 cm de haut, pour devenir négligeable au stade E boutons écartés. Attention, beaucoup de charançon piégés peuvent être des charançons de la tige du chou, inoffensifs pour le colza.

Les méligèthes présentes mais frileuses

Les méligèthes sont également présentes, mais elles sont plus printanières que les charançons de la tige puisqu'il leur faut 14°C pour être très actives. Les parcelles sont donc colonisées très progressivement laissant le temps aux colzas normalement développés de se renforcer. Les parcelles qui préoccupent sont celles qui souffrent déjà de dégâts d'altises, d'hydromorphie hivernale et localement de gel, parfois les trois cumulés. On a souvent l'impression que ces colzas en souffrance attirent d'autant plus les méligèthes qui sont capables d'achever les parcelles dans ces conditions déjà hypothéquées.

Sur les beaux colzas avec un seuil de nuisibilité fixé à 9 individus par plante au stade E (boutons écarté) et jusqu'aux premières fleurs, on peut espérer passer à travers dans la majorité des cas. Par contre les parcelles en souffrance sont à surveiller en priorité dès le D2, boutons visibles. En attaque faible à moyenne, les parcelles avec une variété très précoce associée peuvent plus facilement se passer d'une protection. Dès que les premières fleurs sur la variété très précoce vont apparaître, elles vont attirer les méligèthes qui vont s'alimenter en pollen au plus facile. Le risque diminue alors fortement sur la variété de rapport.

BLE

Première fraction des apports montaison

Avec le temps frais la végétation progresse moins vite. Dans les parcelles les plus avancées les épis décollent à peine. Attention à la présence de fameux « faux » nœuds dans les parcelles ayant accumulé d'avantage de sommes de températures. Si vous avez opté pour limiter la dose d'azote au 1^{er} apport et pour fractionner le second, il est temps d'apporter la première fraction pour se sécuriser vis-à-vis d'une éventuelle période sèche. Dans les situations avec 1^{er} apport important et pas de fractionnement du 2eme il est un peu tôt. A réserver cette semaine aux situations les plus avancées, et à terminer la semaine prochaine pour tenter de ne pas trop dégrader l'efficacité.

Reliquats d'azote finalement plutôt faibles

Concernant le calcul des doses bilans, reprendre les résultats publiés la semaine dernière. Attention, au vu des reliquats très élevés entrée hiver (mauvais rendements, minéralisation d'automne ...) et aux cumuls de pluie pas très importants, on s'attendait à des reliquats sortie hiver assez élevés et hétérogènes. Ils sont finalement assez faibles (inférieurs à 2020), avec 2/3 des valeurs entre 20 et 60 unités, et bien répartis sur 3 horizons.

Cela pose la question aux spécialistes de savoir où est passé tout cet azote alors que les cumuls de pluies hivernales n'ont pas été très importants. Peut-être qu'à hauteur d'eau égale, des pluies régulières sont moins lessivantes, que la succession de périodes très pluvieuses entrecoupées de périodes plus sèches.

Sur ces bases de calcul du bilan, réserver 40u pour un apport de dernière feuille (cas général), à moduler éventuellement avec un outil de pilotage d'ici là.

La dose supplémentaire avec la méthode bq (prononcer « petit B Q ») n'est pas à inclure dans la dose bilan. Par contre elle ne peut pas être appliquée avant l'épiaison. C'est un apport spécifique protéines.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 16 mars 2021 (BSV G.C. N°5), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.